

PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT

Vos rendez-vous avec le Printemps!

Le mois de mars, synonyme de renouveau et de retour au jardin... Avec les prémices du printemps, retrouvez des moments de partage autour du jardinage et des éco-gestes.

SAMEDI 13 MARS

Bourse d'échanges de graines et de plantes printanières

Au moment de démarrer les premiers semis, participez à un échange de graines, de petits plants de légumes et de fleurs entre habitants. Apportez les trésors de vos jardins, rencontrez et échangez avec d'autres amateurs de jardinage pour un moment convivial... Nombreuses animations sur place, stand démonstration de semis avec les jardiniers de la ville, grainothèque, distribution de graines...

>>> Centre ville, Place de l'Église, de 10h30 à 17h30.

Info : bourseauxplantes@deuillabarre.fr ou 01 34 28 65 35

SAMEDI 20 MARS

Formation et inauguration du 1^{er} site de compostage de quartier

Les déchets organiques représentent environ 1/4 du poids de nos ordures ménagères or ceux-ci peuvent être valorisés ! **A partir de 9h30**, formation au compostage par le Syndicat Emeraude. Seront abordés les principes de base du compostage, les matériels nécessaires et le type de biodéchets à intégrer.

>>> 11h30 : inauguration, Parc V. Labarrière*

Visite guidée d'un composteur collectif en pied d'immeuble

Depuis plus d'un an, deux résidences en centre-ville ont installé un composteur collectif en pied d'immeubles. Au-delà de la réduction des déchets ménagers, cette action citoyenne favorise aussi la convivialité et les échanges entre habitants... Venez écouter leurs témoignages et découvrez ce site en activité, vous pourrez manipuler la matière...

>>> 14h30 - Rendez-vous Parc V. Labarrière*

DEVENEZ ACTEUR ! « COMPOSTEZ VOS BIODÉCHETS »

La Ville lance un appel aux volontaires pour des projets de compostage partagé, accompagnée par le Syndicat Emeraude.

Vous souhaitez participer, flashez et répondez au questionnaire disponible sur www.deuillabarre.fr



>>> Plus d'infos à naturerespectee@deuillabarre.fr

DIMANCHE 21 MARS

Deuil-La Barre, fais-toi belle !

Nettoyage de la Côte de Deuil

Chaque habitant est invité à participer au retrait des dépôts sauvages responsables d'une pollution visuelle et environnementale sur les sentiers de la Côte de Deuil. Ouvert à tous, on compte sur vous, les sacs, les gants et les outils seront fournis. Avec la participation de l'Association « Les jardiniers de la Côte »

>>> De 9h30 à 12h / nettoyage des espaces naturels.

>>> De 14h30 à 16h / découverte des sentiers de la Côte de Deuil.

Rendez-vous sur le terrain, angle rue Bourgeois /rue de Verdun*

+ * Inscription pour la formation, la visite ou le nettoyage (à préciser) : naturerespectee@deuillabarre.fr ou 01 34 28 65 35



NOUVEAU !

Je réduis mes déchets

SAMEDI 27 MARS

ATELIER « Je réduis mes biodéchets »

Venez découvrir des éco-gestes et des nouvelles façons de réduire vos déchets en cuisinant vos restes de repas ou épluchures de fruits et légumes...

>>> De 10h à 12h - Gratuit
Marché des Mortefontaines

PERMIS Végétaliser

Jardinez vous êtes chez vous !

La Ville souhaite promouvoir ce dispositif qui permet à chacun de devenir acteur de la végétalisation de Deuil-La Barre.

Vous rêvez de devenir le jardinier ou la jardinière de votre quartier, le permis de végétaliser est fait pour vous ! Il vous permet de disposer d'un site de votre choix, et surtout, de vous occuper vous-même de ce petit bout de jardin. Installer une jardinière au coin de sa rue pour y faire pousser vos plantes préférées, investir un pied d'arbre pour y semer des fleurs, faire courir des plantes grimpantes sur un mur, transformer un potelet en installation végétale... Lorsque ces projets sont situés sur la voie publique, ils nécessitent une autorisation préalable de la Ville : c'est le principe du permis de végétaliser. Pour cela, il vous suffit de télécharger ce formulaire sur le site de la Ville : deuillabarre.fr ou de le récupérer à l'accueil en mairie puis de le soumettre à permis-vegetaliser@deuillabarre.fr



Toutes ces manifestations seront organisées sous réserve des autorisations préfectorales. Dans tous les cas, le lancement de la grainothèque à la médiathèque L. d'Épinay sera maintenu.